

Les Foulées de la Marguerite

Règlement 2025

La huitième édition de la course des Foulées de la Marguerite aura lieu le dimanche 6 avril 2025 au Lac des Ibis du Vésinet.

C'est une épreuve de course à pied solidaire, ouverte à tous, coureurs ou marcheurs, sans caractère compétitif et non motorisée, dans la limite des 2600 premiers participants inscrits. Elle est organisée en 2025, au profit, de **l'Institut Curie** ([Institut Curie - Centre de recherche et traitement du cancer en France](#)).

L'institut Curie est le 1er centre de recherche et de lutte contre le cancer en France.

La totalité des bénéfices et des dons sera reversée à cette association.

La manifestation est organisée par l'APSMV (Association Paroissiale Sainte Marguerite du Vésinet) avec le soutien de la mairie du Vésinet.

Chaque participant doit acquitter un droit de participation et porter de façon visible le dossard qui lui est remis à titre personnel et incessible pour la course à laquelle il s'est inscrit, et s'engage :

1. A prendre le départ dans un esprit loyal et sportif
2. A accomplir l'épreuve suivant le parcours et la distance définis
3. A autoriser l'organisateur à utiliser et diffuser les supports photographiques ou vidéo relatifs à la course

Ne seront considérés comme participants que les seuls porteurs de dossards.

L'inscription à l'une des courses implique l'acceptation du présent règlement.

Epreuves

4 épreuves sont organisées (les distances ne sont pas officielles) :

- 1km : coureurs nés en 2015 et après (*jusqu'à 10 ans*)
- 3km Junior : coureurs nés entre 2008 et 2014 (*de 11 à 17 ans*)
- 3km Senior : coureurs nés en 2007 et avant (*à partir de 18 ans*)
- 9km : coureurs nés en 2009 et avant (*à partir de 16 ans*)

Il incombe aux participants de s'assurer préalablement à leur inscription, que leur état de santé leur permet de participer à la course en requérant un avis de leur médecin traitant ou en suivant les instructions du parcours santé proposé par la fédération française d'athlétisme : <https://pps.athle.fr/>. **Les enfants mineurs courent avec l'autorisation de leurs parents et sous leur responsabilité et leur surveillance.**

Les accompagnants d'enfants sont autorisés sur l'épreuve du 1 km. Les marcheurs sont autorisés sur toutes les courses.

Horaires de départ des courses

- 11h 1km
- 11h30 3km Junior et Senior
- 12h00 9km

Les courses 3km Junior et Senior partent en même temps.

Parcours

3 parcours :

- 1 km⁽¹⁾ : 1 tour du lac des Ibis
- 3 km⁽¹⁾ : 1 tour de la pelouse des fêtes, du lac des Ibis et de l'avenue du Grand Veneur
- 9 km⁽¹⁾ : 3 tours de la pelouse des fêtes, du lac des Ibis et de l'avenue du Grand Veneur

Voir le détail des parcours sur le site de la course : <http://www.fouleesdelamarguerite.com/>

⁽¹⁾ Les distances sont données à titre indicatif.

Comptabilisation des participants

La manifestation est une course sans classement ni chronométrage.

La comptabilisation des participants sera établie par la lecture automatique, sur la ligne d'arrivée, d'une puce électronique fixée sur le dossard de chaque participant. (nouveauté 2025)

Pour être comptabilisés, les coureurs devront franchir la ligne d'arrivée en passant sur le tapis de lecture prévu à cet effet, qui enregistrera les arrivées.

Dans un but d'animation et pour chaque épreuve, seront distingués les trois premiers arrivants et les trois premières arrivantes en fonction de leur année de naissance, selon les catégories suivantes, sans que cela ne constitue un quelconque classement :

	Cat. #1	Cat. #2	Cat. #3
1 km Enfant :	2019 et après <i>6 ans et moins</i>	2018 - 2017 <i>7-8 ans</i>	2016 – 2015 <i>9-10 ans</i>
3 km Junior :	2014 - 2013 <i>11-12 ans</i>	2012 - 2011 <i>13-14 ans</i>	2010 - 2008 <i>15-17 ans</i>
3 km Senior :	2007 - 1995 <i>18-30 ans</i>	1994 - 1980 <i>31-45 ans</i>	1979 et avant <i>46 ans et plus</i>
9 km Senior :	2009 - 1995 <i>16-30 ans</i>	1994 - 1980 <i>31-45 ans</i>	1979 et avant <i>46 ans et plus</i>

Frais d'inscription

Les frais d'inscription par participant sont de :

- 3€ pour le 1km,
- 5€ pour le 3km Junior et le 3km Senior
- 9€ pour le 9km.

Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursés en cas d'annulation.

Un supplément par inscription sera demandé pour les inscriptions tardives (sous réserve de disponibilité) :

- 1€ pour les inscriptions faites le samedi 5 avril
- 3€ pour les inscriptions faites le dimanche 6 avril.

Modalités d'inscription

Les inscriptions doivent se faire sur le site de la course (www.fouleesdelamarguerite.com). Il est fortement recommandé de valider et payer sa participation avant le vendredi 04 avril, la limite du nombre de participants pouvant être atteinte à cette date.

Le numéro de dossard étant attribué au moment du paiement, seules les inscriptions réglées garantissent de pouvoir participer aux épreuves.

Paieiment

Le paieiment se fait en ligne sur le site de la course (transaction sécurisée).

Lorsqu'il reste des dossards disponibles, les inscriptions faites le samedi ou le dimanche peuvent également être réglées en espèce ou par chèque à l'ordre de l'APSMV (Association Paroissiale Sainte Marguerite du Vésinet).

La totalité des bénéfices de la course sera reversée à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer.

Dons

Les coureurs sont invités à faire un don au profit de l'Institut Curie.

Les dons doivent être faits sur le site internet de la course. Ils pourront aussi être reçus :

- Le samedi 5 avril, de 9h à 13h, au stand de la course, place de l'église au Vésinet
- Le dimanche 6 avril, de 9h à 10h45, au lac des Ibis au Vésinet

Un reçu fiscal est établi sur demande pour tous les dons à partir de 30€.

La totalité des dons sera reversée à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards doit se faire de préférence, place de l'église Sainte Marguerite le samedi 5 avril de 9h à 13h. Il peut aussi de faire avant le départ de la course, au lac des Ibis, le dimanche 6 avril de 9h à 10h45.

Remise des prix

Une médaille sera remise à chaque enfant de moins de 10 ans à l'arrivée de la course du 1km.

La remise des prix aura lieu au lac des Ibis à partir de 13h15.

Des prix seront également remis aux participants par tirage au sort.

Restauration

Une restauration est organisée sur place, à partir de 11h30, avec barbecue, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons, ...

La totalité des bénéfices de la restauration sera reversée à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer.

Sécurité

La sécurité sera assurée de la façon suivante :

- La présence de la police municipale du Vésinet,
- La présence de signaleurs placés sur le parcours aux endroits stratégiques définis en accord avec la police municipale du Vésinet,
- Tout coureur se doit de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche,
- Une assistance médicale sera assurée pendant toute la durée de la course par une équipe de secouristes agréée par le ministère de l'Intérieur.

Responsabilité

Les participants prennent part à l'événement sous leur propre et unique responsabilité, ils s'assurent qu'ils sont couverts par leur assurance individuelle et que leur état physique est compatible avec le suivi de l'épreuve conformément aux stipulations du titre « Epreuves » du présent règlement

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique, ainsi qu'en cas de vol (chacun est responsable de ses effets personnels).

Les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile pour l'événement.

Force majeure

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure sans que les participants puissent prétendre à aucune indemnité, ni remboursement (risque d'insécurité, météo ...).

Données personnelles

Les coureurs acceptent que les informations saisies lors de leur d'inscription soient utilisées par APSMV pour la gestion de la course et la publication de la liste des participants.

Les coureurs peuvent demander l'accès à leurs données personnelles, leur modification, leur effacement et leur retrait par email : contact@foulesdelamarguerite.com

Politique de confidentialité accessible sur internet : www.fouleesdelamarguerite.com/rgpd

Protection de l'environnement

La course des Foulées de la marguerite est une course responsable qui se déroule dans un site classé. Elle ne doit laisser aucun impact sur l'environnement.

En participant à la course, les coureurs s'engagent à respecter les espaces naturels et notamment à ne jeter ni papier ni gobelet sur le parcours. Des poubelles seront placées le long du parcours.